

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 mars 2023

ACCÉLÉRATION DES PROCÉDURES LIÉES À LA CONSTRUCTION DE NOUVELLES
INSTALLATIONS NUCLÉAIRES À PROXIMITÉ DE SITES NUCLÉAIRES EXISTANTS ET
AU FONCTIONNEMENT DES INSTALLATIONS EXISTANTES - (N° 917)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 283

présenté par
Mme Bregeon

ARTICLE 1ER F

Après la première occurrence du mot :

« du »,

insérer le mot :

« prochain ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.